



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090765

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/06/2025 13H16 C:025137 I:17430

V/Appel du Lundi 30/06/2025 a 13H16

SCI BLAG
SIRET 81375414000016
101, avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

IMMEUBLE : DEPOT/BUREAUX
SERVIMO
101 avenue PAUL MARCELLIN
69120 VAULX EN VELIN

Vaulx en Velin, le 16 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 2EME ETAGE
MOTIF : DEBOUCHAGE DE LA DOUCHE - DEJA 2 DEBOUCHAGES
Donneur d'ordre : Mme A. GUIBAL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 01/07/2025 A 09H30 :
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DEPUIS LE BAC A DOUCHE SUR 10ML D'EVACUATION
OBSTRUEE PAR UNE QUANTITE DE CHEVEUX
CONTROLE ECOULEMENT - RETABLI
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 01/07/25 a 17H36 _ LA DIRECTION

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1		Pour mémoire



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090765

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 01/07	1	121,34	182,01
TOTAL H.T.				182,01
T.V.A. a 20,00%				36,40
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>218,41</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.